

# Compte rendu de la session d'hiver 2012

Les bourses et les taxes d'études seront au cœur du débat en 2013

La volonté du Conseil des écoles polytechniques fédérales (EPF) de doubler par étapes les taxes d'études dans les EPF de Zurich et Lausanne n'est pas passée inaperçue au Parlement. Cette décision fait l'objet de nombreuses réactions et promet d'alimenter le débat durant les premiers mois de 2013. La question des bourses d'études sera aussi sur le devant de la scène l'an prochain, puisque le Conseil fédéral vient de mettre son contre-projet indirect à l'initiative des étudiants sur les bourses en consultation. Le Réseau FUTURE salue l'ouverture de la discussion sur ces deux fronts. Pour lui, la priorité politique doit être donnée à l'harmonisation du système des bourses d'études et éventuellement à son développement. L'harmonisation des bourses est le seul moyen d'assurer enfin l'égalité des chances dans l'accès aux études.

Le Réseau FUTURE vous souhaite de bonnes fêtes et un bon passage à l'an nouveau.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

#### Décisions du Parlement

### La LERI est sous toit

Les Chambres fédérales ont mis la session d'hiver à profit pour mettre sous toit la révision totale de la Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (<u>texte de la LERI soumis au vote final</u>). L'essentiel du débat, ouvert lors de la session de printemps 2012, a porté sur le futur parc suisse de l'innovation. Alors qu'il était acquis depuis la session d'automne 2012 que ce parc verrait le jour sur plusieurs sites, deux visions se sont encore une fois opposées à l'ouverture de la session d'hiver 2012.

Une forte minorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) voulait voir le parc «dès le début» sur plusieurs sites et ceci «dans le respect de l'équilibre des régions». En face, une courte majorité de la CSEC-N s'était ralliée à la version du Conseil des Etats qui parlait de plusieurs sites «en réseau» et «collaborant avec les hautes écoles», mais refusait de faire mention des régions et d'une indication temporelle quant à la création des sites. Le 26 novembre 2012, le Conseil national a soutenu par 95 voix contre 77 la minorité de sa commission et réaffirmé sa position exprimée en mars 2012 déjà.

La majorité de la CSEC du Conseil des Etats a proposé le 3 décembre 2012 d'inclure l'aspect du «respect de l'équilibre des régions» dans sa version, mais le plénum a décidé, par 19 voix contre 15, d'ajouter encore les mots «dès le début», comme le proposait une minorité de la CSEC-E. Le

Conseil national a adopté tacitement, en troisième semaine, cette proposition de compromis. Les aspects non contestés de la révision totale de la LERI concernent les activités du Fonds national suisse, de la Commission pour la technologie et pour l'innovation, des Académies des sciences et du Conseil suisse de la science et de l'innovation.

```
{Procès-verbal du Conseil national 26.11.2012} {Procès-verbal du Conseil des Etats 03.12.2012}
```

# Budget 2013: plus de moyens pour les hautes écoles

Les Chambres fédérales ont adopté durant la session d'hiver 2012 le budget 2013 de la Confédération. Les crédits dédiés au Domaine des écoles polytechniques fédérales (EPF) ont été augmentés de 32 millions de francs et les subventions aux universités cantonales et aux hautes écoles spécialisées de 17 et 6,9 millions. Le Parlement a ainsi confirmé dans le budget 2013 sa décision d'augmenter les ressources à disposition des hautes écoles du pays pour faire face à la croissance du nombre d'étudiants. Au total et jusqu'en 2016, ce sont 157 millions de francs supplémentaires que le Parlement souhaite consacrer aux hautes écoles, dans le cadre du Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2013-2016 (Message FRI 2013-2016), adopté durant la session d'automne 2012.

# Le doublement des taxes d'études aux EPF fait réagir

La volonté du Conseil des écoles polytechniques fédérales (EPF) de doubler à terme les taxes d'études aux EPF de Zurich et Lausanne, communiquée le 6 décembre 2012, a suscité de vives réactions durant la troisième semaine de session. Cinq interpellations et deux motions ont été déposées dans la foulée par des élus du Parti socialiste (PS), du Parti démocrate-chrétien (PDC) et de l'Union démocratique du centre (UDC) au Conseil national. Les interpellations visent toutes à connaître l'avis du Conseil fédéral sur ce projet de doublement des taxes, en particulier sur son caractère socialement acceptable. La motion (12.4115) du conseiller national Jacques-André Maire (PS) demande de stopper l'augmentation des taxes au moins jusqu'à l'issue du débat sur les bourses d'études, tandis que la motion (12.4188) du conseiller national Jacques Neirynck (PDC) demande d'affecter l'entier des taxes d'études prélevées par les EPF à des bourses. Le Conseil des EPF estime que cette hausse est rendue nécessaire par la croissance du nombre d'étudiants et qu'elle devra permettre de maintenir la haute qualité de l'enseignement.

```
{Interpellation (12.4082) de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (PDC)} {Interpellation (12.4106) du conseiller national Matthias Aebischer (PS)} {Interpellation (12.4111) du conseiller national Mathias Reynard (PS)} {Interpellation (12.4125) de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS)} {Interpellation (12.4179) du conseiller national Oskar Freysinger (UDC)}
```

Les parlementaires ont également...

... rejeté au Conseil national une motion (12.3320) du conseiller aux Etats Robert Cramer (Verts) qui demande au Conseil fédéral de fixer un nombre minimum de places de stage pour la formation des médecins.

... adopté au Conseil national un postulat (12.3657) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) qui demande au Conseil fédéral une étude exhaustive concernant les scénarios de l'évolution démographique pour les deux prochaines décennies et les répercussions plausibles dans tous les secteurs de la formation.

{Top}

# Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Avenir de la Fondation Recherches 3R et méthodes de substitution à l'expérimentation animale

Postulat <u>12.3660</u> de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N). Déposée le 17 août 2012. Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 17 octobre 2012.

Spécialistes étrangers en TIC et dans les MINT. Accélérer les procédures d'autorisation et les rendre plus flexibles

Interpellation <u>12.3835</u> de la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC). Déposée le 27 septembre 2012. Le Conseil fédéral a répondu le 14 novembre 2012.

Financement privé de la recherche et de la formation

Interpellation <u>12.3732</u> du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 19 septembre 2012. Le Conseil fédéral a répondu le 21 novembre 2012.

Égalité de traitement lors de l'octroi des autorisations de séjour ou d'établissement à des chercheurs hautement qualifiés étrangers

Interpellation <u>12.3836</u> de la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC). Déposée le 27 septembre 2012. Le Conseil fédéral a répondu le 21 novembre 2012.

Etude PNR 59 sur les organismes génétiquement modifiés). 12 millions pour rien?

Interpellation <u>12.3916</u> du conseiller national Fathi Derder (PLR. Les libéraux-radicaux). Déposée le 28 septembre 2012. Le Conseil fédéral a répondu le 21 novembre 2012.

Engagements de Swisscom pour les EPF

Question <u>12.1100</u> du conseiller national Dominique de Buman (PDC). Déposée le 28 septembre 2012. Le Conseil fédéral a répondu le 21 novembre 2012.

Fixation d'indicateurs pour l'accompagnement de la politique énergétique 2050

Motion <u>12.3891</u> du conseiller national Jacques Bourgeois (PLR.Les libéraux-radicaux). Déposée le 27 septembre 2012. Le Conseil fédéral a proposé l'acceptation du point 1 et le rejet du point 2 le 21 novembre 2012.

Quelle politique de financement des études supérieures en Suisse?

Postulat <u>12.3808</u> du conseiller national Fathi Derder (PLR. Les libéraux-radicaux). Déposé le 26 septembre 2012. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 30 novembre 2012.

Déterminer sérieusement les effets des OGM et des pesticides sur la santé

Interpellation <u>12.3764</u> du groupe des Verts. Déposée le 20 septembre 2012. Le Conseil fédéral a répondu le 7 décembre 2012.

Formation de nouveaux médecins. Programme d'impulsion

Motion <u>12.3931</u> de la conseillère nationale Regula Rytz (Verts). Déposée le 28 septembre 2012. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 7 décembre 2012.

{Top}

### Nouveaux objets déposés

Place de la formation professionnelle supérieure au sein du nouveau Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation

Interpellation <u>12.3998</u> du conseiller national Jean-François Rime (UDC). Déposée le 27 novembre 2012.

Moratoire sur les cabinets médicaux. Le problème est la libre-circulation

Interpellation <u>12.4045</u> du conseiller national Lorenzo Quadri (Lega). Déposée le 4 décembre 2012.

Garantie de la relève médicale par la Confédération

Motion 12.4028 du conseiller national Jacques Neirynck (PDC). Déposée le 3 décembre 2012.

Test d'entrée aux EPF

Motion 12.4039 du conseiller national Jacques Neirynck (PDC). Déposée le 3 décembre 2012.

CDD aux EPF. La lettre de la loi est-elle respectée?

Interpellation <u>12.4061</u> de la conseillère Maria Roth-Bernasconi (PS). Déposée le 5 décembre 2012.

Quel développement de la recherche à la CTI? Quelles chances pour les hautes écoles spécialisées?

Interpellation  $\underline{12.4080}$  du conseiller national Louis Schelbert (Verts). Déposée le 10 décembre 2012.

Loi fédérale sur la formation continue. A quand le message?

Question 12.1112 du conseiller aux Etats Didier Berberat (PS). Déposée le 11 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil fédéral dans le soi-disant scandale à l'Université de Zurich

Interpellation 12.4241 du conseiller national Oskar Freysinger (UDC). Déposée le 14 décembre 2012.

# Pression croissante sur les étudiants

Interpellation 12.4275 du conseiller aux Etats Luc Recordon (Verts). Déposée le 14 décembre 2012.

{Top}

#### Contact

Réseau FUTURE Münstergasse 64/66, 3011 Bern Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47 info@netzwerk-future.ch www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science. 

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

18 décembre 2012

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse info@sengerinteractive.ch Ici vous pouvez >> modifier vos coordonnées

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? >> effacer votre adresse